



Le mercredi 26 novembre 2014

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le mercredi 26 novembre 2014 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire et en présence de tous les conseillers municipaux..

"EVOLUTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS "ENFANCE JEUNESSE""

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Maryse BRETON, Secrétaire de Séance.

- 1/ Approbation de Compte rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu de la réunion du Mardi 28 Octobre 2014 est approuvé.

- 2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales

Monsieur le Maire et les délégués communautaires ont présenté et commenté les travaux des différentes commissions communales et intercommunales.

- 3/ Situation des travaux

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours.

- 4/ Projet Ski "Ados 2015": demande de subvention de familles rurales

Dans le cadre d'un projet « ski » intercommunal qui se déroulera en février 2015 à La Toussuire sous la coordination de l'association « Familles Rurales », en accord avec toutes les communes participantes, il a été décidé que chaque commune participerait à hauteur de 75 € par ado de la commune (soit 16 pour Plougourvest).

- 5/ Evolution de la structure associative "enfance jeunesse" vers les préados et ados en 2015

Monsieur le Maire présente la situation actuelle où les pré-ados et ados sont gérés par l'animateur Communal, Julien BLEAS et l'Association Familles Rurales gèrent le Centre de Loisirs de Bodilis, Plougar et Plougourvest. Suite aux différentes réunions, il est proposé de regrouper le Centre de Loisirs et les pré-ados et ados sous la structure de Familles Rurales. L'animateur communal sera mis à disposition de Familles Rurales à compter du 1er janvier 2015. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve ce choix de regrouper les 2 structures autour de Familles Rurales.

- 6/ Acompte sur la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre Dame pour le début de l'année 2015

Les membres du conseil ont voté à l'unanimité le versement d'un acompte sur la subvention de fonctionnement de l'école pour 2015, soit 20 000 € versés en 3 fois sur janvier, février et mars 2015.

- 7/ Recensement de la longueur de la voirie communale 2014

Monsieur le Maire propose d'actualiser la longueur de la voirie communale et de mettre en cohérence avec l'utilisation pratique et régulière des voies nouvelles et anciennes, suite à l'accroissement des constructions sur le territoire communal.

Nouveau Tableau Proposé :

Voies Communales	29 917 m
Impasse du Guillec (création)	250 m
Guernevez (rallongement)	120 m
Roch Glaz (rallongement)	80 m
TOTAL	30 367 m

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces informations et après en avoir délibéré, approuve le tableau de classement de l'ensemble des voies communales.

La Séance est levée à 19h45